



## Maître Eolas claque la porte

Coup de colère ? Silence définitif ? L'avocat-blogueur Maître Eolas a claqué la porte de son compte Twitter après sa condamnation mardi, à Nanterre, pour « injure » et « diffamation » envers l'Institut pour la justice (IPJ), association classée à droite. L'avocat de 44 ans, absent à la lecture du délibéré, l'est désormais aussi sur Twitter, où il a fermé son compte dans la foulée de sa condamnation à 2.000 € d'amende avec sursis et 5.000 euros de dommages et intérêts. Une avocate qui le représentait a précisé qu'il ne ferait « pas de commentaire » sur sa condamnation. L'affaire remonte à novembre 2011, à quelques mois de la présidentielle. Ce pénaliste du barreau de Paris, à cheval sur son anonymat, avait mis en

cause sur son compte Twitter la sincérité d'une pétition en ligne de l'IPJ réclamant « l'impunité zéro pour les atteintes aux personnes et aux biens. » Mais derrière le succès de ce « pacte 2012 pour la justice », qui avait recueilli 1,7 million de signatures, il y aurait eu un « compteur bidon de signatures », avait alors affirmé Maître Eolas dans un tweet, qui relayait une courbe montrant une progression linéaire des signatures. Il s'en était pris à l'IPJ, une de ses cibles favorites, en tweetant en pleine nuit : « Je me torcherais bien avec l'Institut pour la justice si je n'avais pas peur de salir mon caca. » Piqué au vif, l'IPJ avait attaqué l'avocat mystère aux 186.000 « followers », célèbre pour son humour caustique et son blog de référence sur la vulgarisation de la justice.